

# Communiqué de presse

Paris, le 24 novembre 2025

## **Pour la CFE-CGC, nationaliser les actifs du groupe ArcelorMittal en France n'est pas la solution pour maintenir une sidérurgie en France.**

La CFE-CGC ne cesse de le répéter depuis des mois, la solution se trouve au niveau de l'Union européenne.

Pour défendre la sidérurgie française et ArcelorMittal en France, il est nécessaire d'obtenir de la Commission européenne qu'elle prenne vite, très vite même, des mesures simples et efficaces :

- Rétablissement le plus rapidement possible une équité dans la compétition.
- Limiter les quotas d'importation d'acier (annonce faite mais conditions détaillées et délai de mise en œuvre en attente).
- Simplifier le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières pour protéger vite, fort et de manière pérenne le secteur de l'acier en Europe.
- Avancer sur le plan de soutien aux investissements de décarbonation annoncés le 19 mars par la Commission Européenne lors de la présentation du Plan Acier ;
- Disposer en Europe d'une énergie moins chère (gaz naturel et électricité).

Nationaliser ArcelorMittal en France ne permettra pas de remplir nos carnets de commande, ou de limiter les importations d'acières en Europe, ni de rendre cette industrie rentable en France ou de pérenniser nos emplois en France. Encore moins de décarboner.

La CFE-CGC attend des partis politiques et des élus, locaux, nationaux et européens :

- un soutien fort et constant au plan européen de soutien à la filière acier afin que ce plan puisse être mis en œuvre le plus rapidement possible, au 1er trimestre 2026,
- de continuer de faire pression sur la direction ArcelorMittal Europe afin que les investissements majeurs de décarbonation soient enfin démarrés.

## **Contact presse**

---

Xavier LE COQ  
Coordinateur CFE-CGC groupe ArcelorMittal : 06 16 72 83 78